

# Commission Médicale Fédérale

Réunion du 10 mars 2017 à 19h30 à Strasbourg

---

Présents : MM. Bernard DANNEL, Jean-Charles DELAGARDE, Thierry FACQUEZ, Jean-Yves GUINCESTRE, Serge KRAKOWIAK, Bernard LEBOT, Jean-Christophe LOUCHART, Gérard MURGUES, Franck POISSON, Michel PRZYBYLA, Philippe RESTOUT, Roger RUA, Daniel SORRENTINO et François TASSERY

Invités : MM. Khalid DJERIRI, Denis OEHLER et Nicolas SARABACHER

Assiste : Mme Léa DUMAS

---

## **1. Introduction**

Bernard DANNEL remercie René KIRSCH, Denis OEHLER et le Dr SARABACHER pour l'organisation de ces Journées Médicales.

Il présente ensuite l'Ordre du Jour de la réunion :

- La réforme territoriale
- Le cahier des charges des prochaines Journées Médicales
- Questions diverses

## **2. La réforme territoriale**

Bernard DANNEL annonce que le nombre de Ligues va passer de 24 à 13. La COMED se devra donc d'être dynamique pour pouvoir relayer ses messages sur tout le territoire.

Il pense qu'il est nécessaire d'avoir dans chaque Ligue ou Comité un médecin élu. Il a donc proposé que cela soit inclus dans les nouveaux statuts des Ligues et Comités qui ont été validés lors du Comité Directeur des 3 et 4 mars derniers.

Il ajoute que l'intérêt d'avoir un médecin élu est qu'il pourra s'exprimer de manière officielle au sein de sa structure. De plus, si le travail d'information est fait, les structures n'auront pas de difficultés à recruter un médecin.

## **3. Cahier des Charges des Journées Médicales**

Bernard DANNEL présente la nouvelle version du Cahier des Charges pour les futures organisations des Journées Médicales (voir le document ci-joint).

Il rappelle que la prochaine édition aura lieu à Clermont Ferrand. Il ajoute que l'appel à candidatures pour l'édition 2019 sera faite lors de la réunion avec les Médecins de Ligues le dimanche 12 mars.

Il précise que les laboratoires pharmaceutiques ne font plus de sponsoring qu'aux associations médicales. Il recommande donc aux organisateurs de créer une structure à cet effet. La COMED tient à disposition des statuts types.

#### 4. Questions diverses

Bernard DANNELE informe les membres de la COMED qu'il a été décidé lors du dernier Comité Directeur de supprimer l'épreuve d'effort à l'entrée des jeunes en pôles.